



Étude hydrogéologique des ressources stratégiques en eaux souterraines et définition des zones de sauvegarde exploitées et non exploitées actuellement

Masse d'eau souterraine FRDG409 : Formations plissées du Haut Minervois, Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan Fin de Phase 1 – 3 Septembre 2020





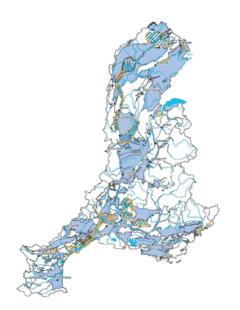
Cadre de l'étude Phasage et calendrier Zone d'étude Bilan Besoins/Ressources Propositions des zones de sauvegarde Présentation suite de l'étude

## La démarche et ses enjeux

DCE les états membres doivent désigner les masses d'eau utilisées pour l'eau potable ou destinées, pour le futur à un tel usage

Le SDAGE RM 2016-2021 > désigne des masses d'eau souterraines stratégiques pour l'AEP actuelle et future

Objectifs : Garantir des ressources de qualité et en quantité pour l'AEP actuelle et future



## Pourquoi identifier des zones de sauvegarde pour l'AEP ?

Assurer la disponibilité sur le long terme de ressources suffisantes en qualité et en quantité pour satisfaire les besoins futurs

Préserver les zones de meilleures potentialités et les espaces encore disponibles, des pressions qui pourraient compromettre leur utilisation



## La démarche et ses enjeux

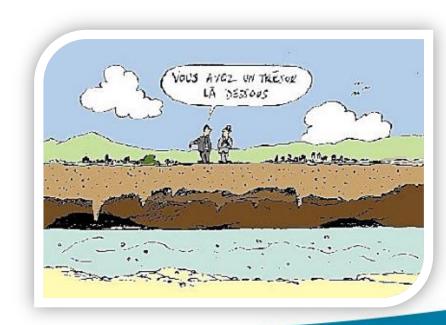
## Qu'est-ce qu'une ressource en eau souterraine stratégique ?

## Il s'agit d'une ressource :

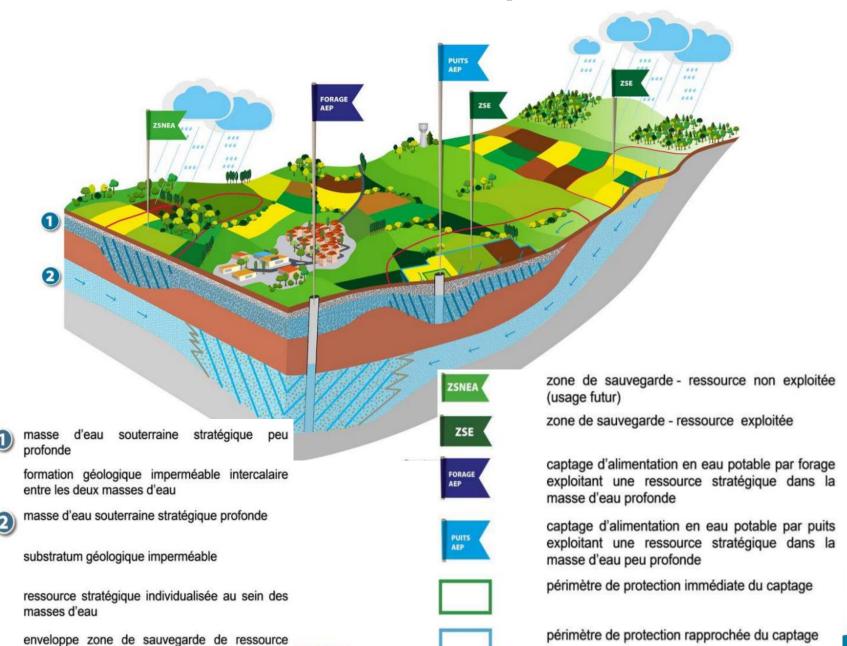
- ✓ importante en quantité,
- ✓ dont la qualité chimique est conforme ou proche des critères de qualité des eaux distribuées,
- ✓ bien située par rapport aux zones de forte consommation (actuelles ou futures) pour des coûts d'exploitation acceptables.

## qui peut être :

- √ déjà sollicitée = Zone de sauvegarde exploitée
- ✓ non sollicitée aujourd'hui = Zone de sauvegarde non exploitée actuellement



## La démarche et ses enjeux



stratégique

## Phasage et calendrier de l'étude

## Etude sous maitrise d'ouvrage du Conseil Départemental de l'Hérault

Phase 1 : Réalisation d'un bilan actuel et futur de la ressource, des usages et des besoins

- o Etape 1 : Synthèse bibliographique
- Etape 2 : Identification et caractérisation des systèmes aquifères
- Étape 3 : Analyse des besoins actuels et futurs en eau potable

**Phase 2** : Caractérisation des ressources stratégiques et proposition de zones de sauvegardes

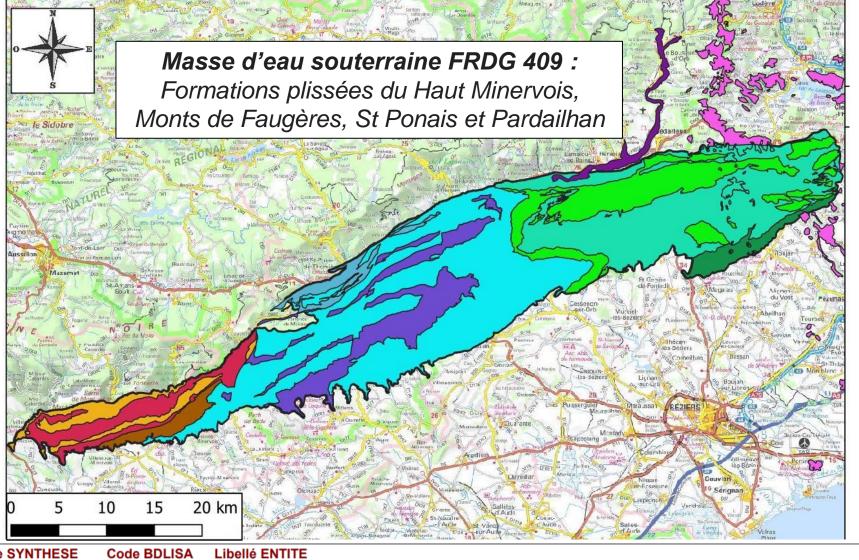
- Etape 1 : Caractérisation des ressources stratégiques
- Etape 2: Préfiguration des Zones de Sauvegarde
- Etape 3: Rédaction de fiches descriptives

**Phase 3** : Proposition de stratégies d'intervention par zone de sauvegarde pour la préservation et la gestion de la ressource sur le long terme et identification des porteurs de projet pour leur mise en œuvre



## Zone d'étude





Code	SYNTHESE	Code BDLISA	Libellé ENTITE
141H	141H 760AA04 Volcanisme Plio-Quaternaire de l'Hérault		
336B	336B 750BH12 Alluvions de l'Orb dans le secteur Lamalou		
558B1		681AB00 Schistes, marnes et calcaires primaires de la nappe charriée des Monts de Faugères et des écailles de Cabrières	
558B2	681AC00 Schistes, marnes et calcaires primaires de la nappe charriée de Pardailhan		
558B3		681AD00	Calcaires, marnes et schistes primaires du Minervois

# <u>Phase 1</u>: Caractérisation des systèmes aquifère et réalisation d'un bilan actuel et futur de la ressource, des usages et des besoins

Etape 1 : Inventaire bibliographique

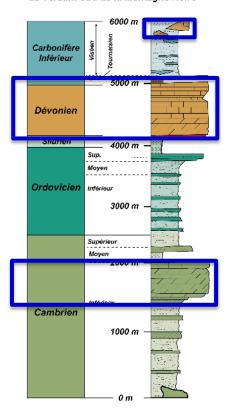
### Bilan des connaissances sur le fonctionnement hydrogéologique de l'aquifère

- ✓ Constitution d'une base de données bibliographique : géologie, hydrogéologie, qualité de l'eau, occupation des sols, quantité d'eau, etc. (intégration des données dans la base du CD34)
- ✓ Rencontres avec les sachants locaux
- ✓ Création d'une synthèse cartographique (couches SIG sous QGiS)



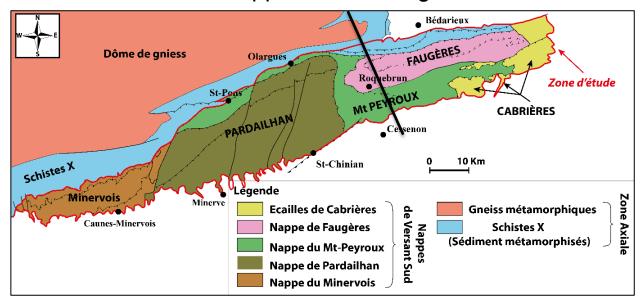
# Synthèse hydrogéologique

### Formation Palézoïques du Versant Sud de la Montagne Noire

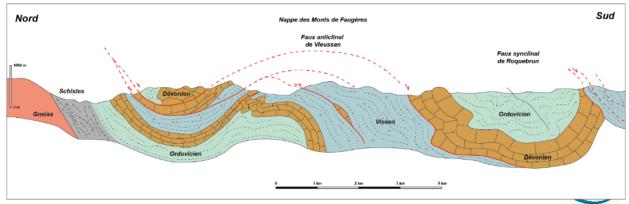


Réservoirs carbonatés

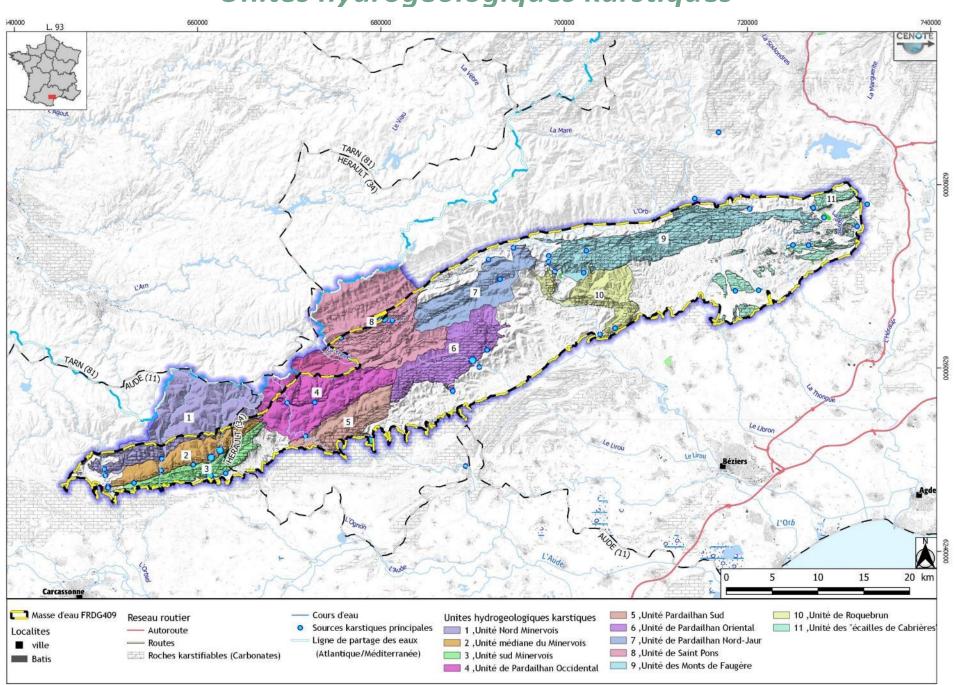
## Nappes de charriages



### Plis déversés



# Unités hydrogéologiques karstiques



# <u>Phase 1</u>: Caractérisation des systèmes aquifère et réalisation d'un bilan actuel et futur de la ressource, des usages et des besoins

Etape 2 : Analyse des besoins actuels et futurs en eau potable

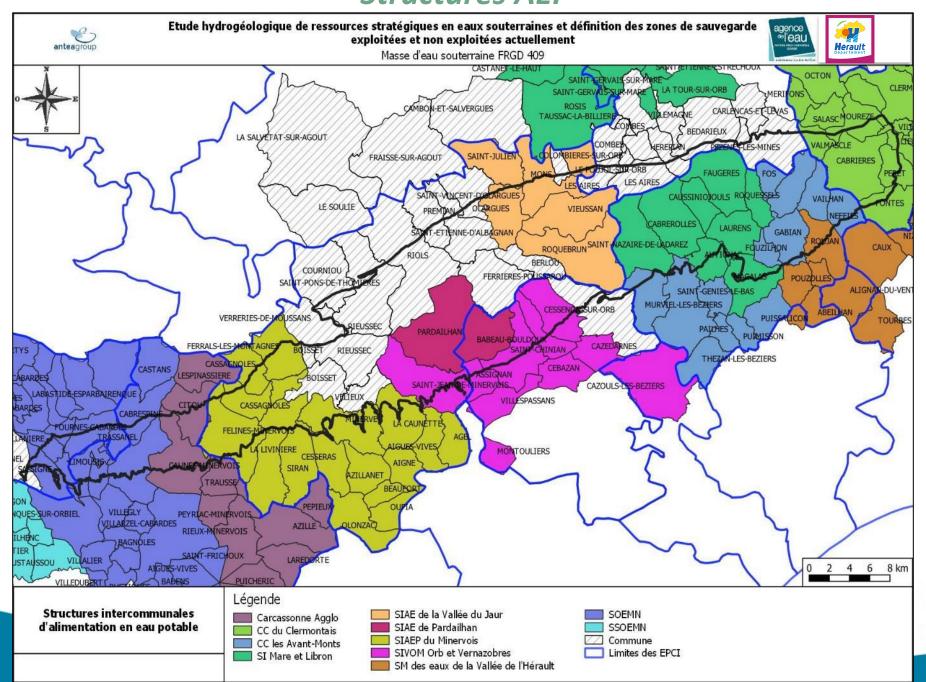
### Bilan actuel sur les prélèvements tout usage confondu et spécifiquement AEP

✓ Consultation des données existantes :

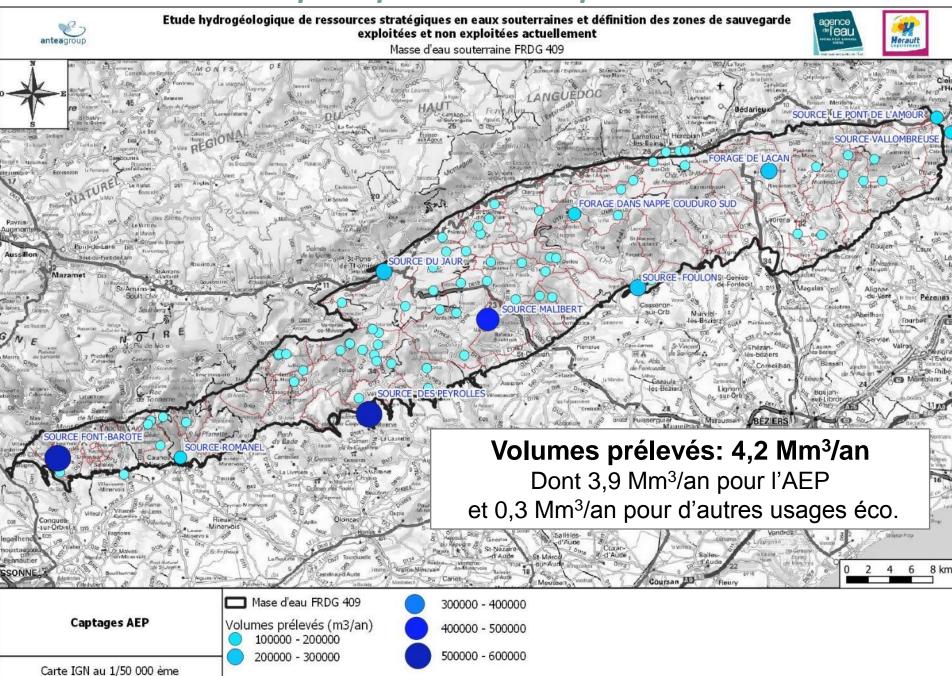
	Besoins actuels	Besoins futurs (horizon 2035-2045)
Population	SDAEP, SCOT, INSEE	SDAEP, SCOT, PLU
AEP	SDAEP, RAD RPQS	SDAEP
Agricole	SD Agri	SD Agri
Industriel	AERM&C	

✓ En l'absence de donnée, les populations futures et besoins futurs ont été estimées sur la base des données actuelles

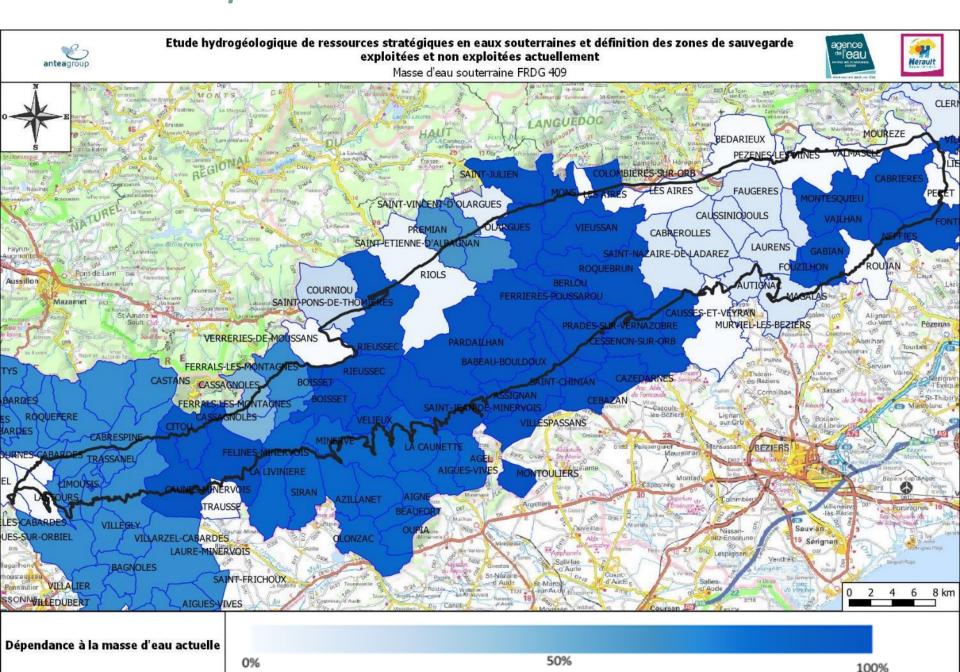
## Structures AEP



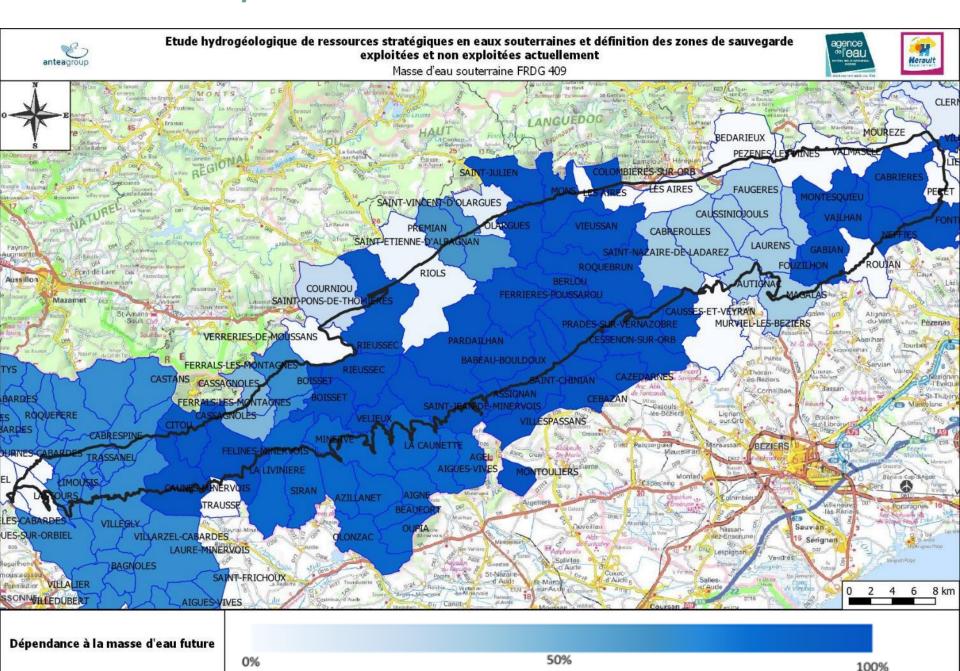
## Principaux prélèvements pour l'AEP



## Dépendance ACTUELLE à la masse d'eau



## Dépendance FUTURE à la masse d'eau



# Evolution de la population alimentée par la masse d'eau

		Population	Population future	
		actuelle	Horizon 2025-2035	Horizon 2040-2050
CC du Clermontais	Ex-SEPAC	9 717	11 235	12 370
cc du ciermontais	Autres communes	1 528	1 716	1 860
CC des Avant-	Communes en régie directe	2 521	3 643	5 633
Monts	Causses-et-Veyran	684	763	882
IVIOIILS	SI Mare et Libron	7 410	11 575	14 864
CC en Languedoc – Grand Orb (Les Aires)		620	679	724
SAIEP Vallée du Jaur		2 968	3 344	3 724
Cessenon-sur-Orb		2 325	2 542	2 703
SIVOM Orb et Verna	zobres	4 643	6 840	9 037
SIAEP de Pardailhan		552	796	1 038
CC du Minervois au	Caroux	5 125	5 649	6 295
SIAEP du Minervois		7 516	8 561	10 650
Carcassonne Agglo		1 779	2 146	2 238
SOEMN		11 103	13 332	13 889
TOTAL		58 500	72 800	85 900

anteagroup

## Evolution des besoins en eau

			Besoins Futurs	
		Besoins actuels	Horizon 2025-2035	Horizon 2040-2050
CC du Clermontais	Ex-SEPAC	455 000	516 000	544 000
cc du ciermontais	Autres communes	95 000	106 000	114 000
	Communes en régie directe	170 000	271 000	415 000
CC des Avant-Monts	Causses-et-Veyran	47 000	48 000	47 000
	SI Mare et Libron	170 000	204 000	383 000
CC en Languedoc – Grand Orb		2 000	2 500	3 000
SAIEP Vallée du Jaur		372 000	334 000	316 000
Cessenon-sur-Orb	272 000	298 000	317 000	
SIVOM Orb et Vernazobres (dont Badeau-Bouldoux)		433 000	499 000	660 000
SIAEP de Pardailhan (Pardailhan)		42 000	43 000	44 000
CC du Minervois au Ca	329 000	351 000	375 000	
SIAEP du Minervois	1 044 000	1 183 000	1 420 000	
Carcassonne Agglo		97 000	117 000	160 000
SOEMN		376 000	432 000	665 000
TOTAL		3 904 000	4 404 500	5 463000

antea group

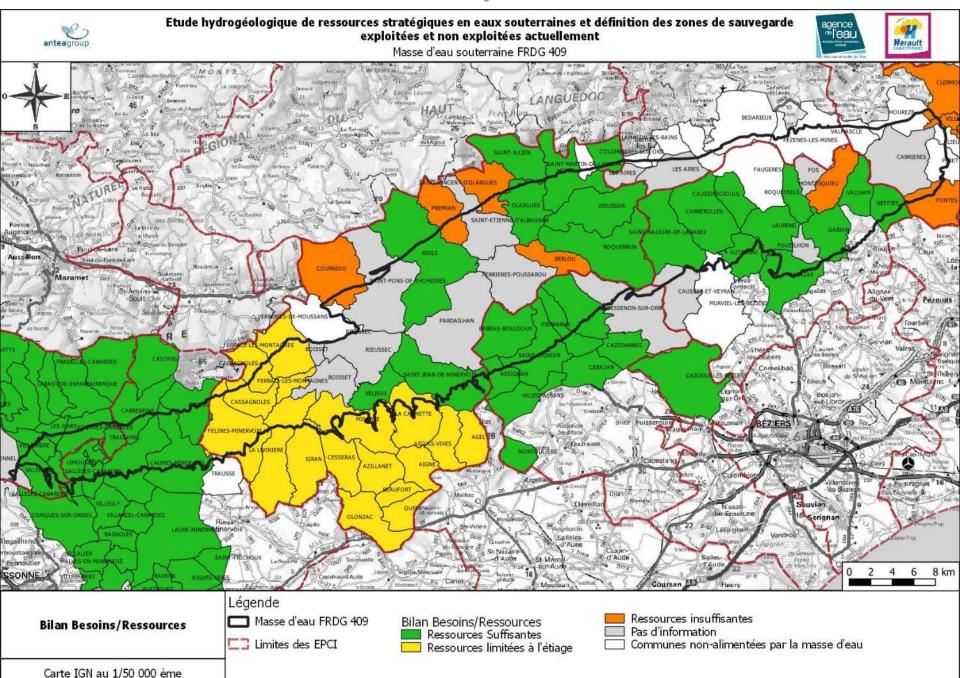
# Bilan Besoins/Ressources

-				
CC du Clara	nontaic	Ex-SEPAC	dès 2025	
CC du Clermontais		Autres communes	NC	
		Fouzilhon	NC	
		Fos	NC	
		Gabian	à l'horizon 2027	
CC des		Montesquieu		
Avant-Mon	ts	Neffiès	à l'horizon 2025	
		Vailhan	à l'horizon 2027	
		Causses-et-Veyran	NC	
		SI Mare et Libron	Horizon 2050	
CC en Lang	uedoc – Gr	and Orb	NC	
SAIEP Vallé	a du Jaur		D'après les données	
SAILF Valle	e uu Jaui		provisoires	
Cessenon-sur-Orb			NC	
SIVOM O	rb et V	Déficit à l'horizon 2030		
Bouldoux)			(331 m³/j)	
SIAEP de Pardailhan (Pardailhan)			NC	
	Berlou		Déficitaire haute saison	
	Boisset		NC	
	Courniou (UD Village)		Déficitaire dès 2020	
	Ferrière s-Poussarou		NC	
CC du	Prémian		Déficitaire dès 2017	
Minervois	Rieussec		NC	
au Caroux	Riols		à l'horizon 2025	
		enne-D'Albagnan	NC	
	Saint-Pons-De-Thomières		NC	
	Saint-Vincent-D'Olargues (UD Julio)		Déficitaire dès 2020	
Vélieux			à l'horizon 2035	
		Positif jusqu'en 2050		
SIAEP du Minervois			(hypothèse basse, hors	
			étiage)	
Carcassonn			à l'horizon 2040	
SOEMN	SOEMN		à l'horizon 2040	
	SI Salsign	es/Villanière/Villardonnel	à l'horizon 2040	

Le Captage de Commeyras à Prades-sur-Vernazobre permet de satisfaire les besoins



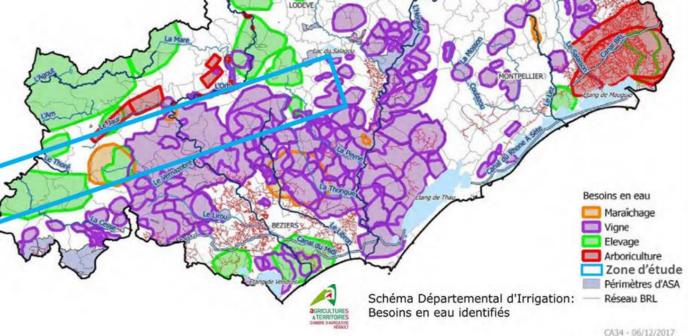
## Bilan Besoins/Ressources

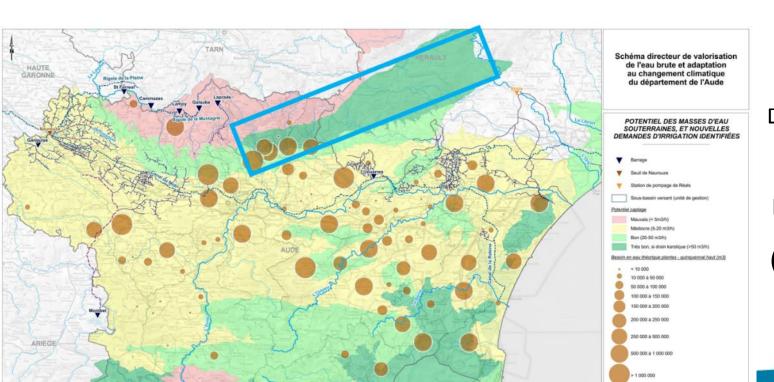


Besoins en eau pour l'agriculture

### **Hérault:**

Demandes pour l'irrigation ne concernent pas l'eau souterraine





### Aude:

Demandes pour l'irrigation importantes à proximité de la masse d'eau (environ 1,5 à 3 M de Mm³).



# Besoins en eau pour l'industrie

## Prélèvements réalisés par la Vernière

Nom	Volumes prélevés en 2017 (m³)	Volumes prélevés en 2018 (m³)
Vernière	39 973	36 433
St Michel de Mourcairol	200 950	187 955
Cairolle	79 842	99 470
TOTAL	320 765	323 858



# <u>Phase 2</u>: Caractérisation des ressources stratégiques et proposition de zones de sauvegarde

- Bilan détaillé pour chaque zone pré-identifiée
- Établissement de fiche de caractérisation (fiches de synthèse)

### ZSE et ZSNEA - Mus/Codognan/Aimargues

La zone de sauvegarde englobe deux champs captant situés sur la commune d'Aimargues : le champ captant des Baisses (3 forages) et le champ captant du Moulin d'Aimargues (2 forages), ainsi que trois captages : le captage de Mus Pignan (1 ouvrage - commune de Mus), le captage du Mas d'Estier (2 ouvrages - commune de Codognan) et le puits de la Pouzeranque (commune d'Aigues-Vives).

#### GEOLOGIE

Les captages exploitent les alluvions villafranchiennes en bordure occidentale de la nappe de la Vistrenque (galets hétérométriques dans une matrice sableuse et calcaire). Cette formation est surmontée par un horizon limono-argileux d'une épaisseur comprise entre 5 et 10 mètres dans la zone de sauvegarde (5 m au Notz et et 10 m au sud). Le substratum correspond aux argiles jaunes de l'Astien (de l'ordre de 2 m). Les sables astiens correspondent à la formation sous-jacente et sont également aquifères. Les argiles grises plaisanciennes (Pilocène supérieur) constituent le substratum imperméable.

### **HYDROGÉOLOGIE**

#### Écoulements

Deux aquifères se superposent au droit de la zone de sauvegarde: l'aquifère des cailloutis villafranchien et l'aquifère astien qui sont séparés l'un de l'autre par une fine couche d'argile (2 m).

Dans l'aquifère des cailloutis villatranchien, le sens d'écoulement est assez uniforme et suit un axe N-S ou NNW-SSE. Le gradient hydraulique est de l'ordre de 0,15 %. Le coefficient d'emmagasinement est de 2,10<sup>4</sup>. La nappe est semi-captive à captive en raison de la présence d'une couverture limoneuse imperméable d'épaisseur plurimétrique (12 m au niveau du captage des Baisses, 10 m au sud de la zone). La couche imperméable est de l'ordre de 5 m au droit du puits de la Pouzeranque. La transmissivité est élevée avec des valeurs comprises entre 1,8.10-1 m²/s de 3,8.10-2 m²/s. L'épaisseur de l'aquifère au droit des champs captants varie entre 14 et 25 m et diminue rapidement vers le sud à une quinzaine de mètres.

La recharge de la nappe villafranchienne est assurée par les calcaires hauteriviens en amont de la faille de Nîmes, potentiellement par le Vidourle dans certains secteurs et par l'infiltration des eaux météoriques au travers de la couverture limoneuse mais de manière réduite compte tenu de la faible perméabilité de la formation. L'aquifère astien est caractérisé par une transmissivité élevée comprise entre 7.10° m²/s et 10° m²/s.

#### <u>Qualité</u>

L'eau exploitée est de type bicarbonaté calcique. Les eaux sont désinfectées au chlore gazeux. La minéralisation et la dureté de l'eau sont élevées (660 µS/cm et 36°F) en accord avec l'hypothèse d'une alimentation par les karsts hautériviens. La zone est caractérisée par la présence de nitrates et de pesticides dans les eaux souterraines ayant notamment conduit à l'abandon du puits d'Aimargues. Les concentrations moyennes en nitrates sont de l'ordre de 25 mg/l sur les ouvrages et diminuent depuis plusieurs années. Des dépassements réguliers des concentrations en pesticides et notamment en atrazine et simazine et leurs métabolites sont observés sur le champ captant des Baisses entre 2000 et 2007, sur les captages de Mus Pignan et Mas d'Estier av 2004.

#### Potentialité de la ressource

Les valeurs de transmissivité dans la zone de sauvegarde sont très élevées (comprises entre 3,8.10° m²/s et 1,8.10° m²/s) et traduisent des bonnes potentialités d'exploitation. La restauration de la qualité de l'eau reste le problème majeur à traiter sur la zone.

Départements : Hérault et Gard

Superficie: 5 165 ha

Communes concernées: Aigues-Vives, Aimargues, Aubais , Codognan, Gallargues-le-Montueux, Lunel,

Marsillargues, Mus. Saturargues, Vergèze, Villetelle Structure concernée / exploitant :

SIAEP Moyen Rhôny: captage du Mas d'Estier et captage de Mus Pignan: 950 000 m3/an

Commune d'Aigues Vives : Puits de la Pouzerangue : 290 000 m3/an

Commune d'Aimargues : champ captant du Moulin d'Aimargues : 480 000 m<sup>3</sup>/an Communauté de Communes Terre de Camargue : champ captant des Baïsses : 2 160 000 Au total sur la ZSE : 54 000 habitants et prélèvement annuel total : 3 880 000 m³ (2013)

#### USAGES ACTUELS

Le champ captant des Baisses est le plus important en terme de volume prélevé sur la nappe de la Vistrenque. Les eaux allimentent les communes d'Algues-Mortes, Le-Grau-du-Roi, Saint-Laurent-d'Algouze et Vauvert. Le champ captant du Moulin d'Almarques allimente la commune d'Almarques.

Le puits de la Pouzeranque est exploité pour alimenter en eau potable la commune d'Aigues-Vives. Les captages du Mas d'Estier et de Mus Pignan alimentent en eau potable les communes de Codognan, Mus et Vergèze.

#### CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le champ captant des Baisses bénéficie d'une Déclaration d'Utilité Publique du 28/09/1987. Le prélèvement maximal horaire autorisé est de 375 m³h sans définition du volume maximal journalier. Le champ captant du Moulin d'Almargues dispose d'une Déclaration d'Utilité Publique du 19/09/2011 avec un volume maximal journalier de 2 200 m³/j. Le puits de la Pouzeranque dispose d'une Déclaration d'Utilité Publique du 06/03/2007 pour un prélèvement maximal journalier est de 1500 m³/j. Le captage du Mas d'Estier bénéficie d'une Déclaration d'Utilité Publique du 31/03/1998 définissant le volume maximal journalier à 3000 m³/j. Le captage de Mus Pignan dispose d'une Déclaration d'Utilité Publique du 31/08/1993 autorisant le prélèvement maximal journalier à 1200 m³/j. Le captage de Mus Pignan dispose d'une Déclaration d'Utilité Publique du 31/08/1993 autorisant le prélèvement maximal journalier à 1200 m³/j. Le champ captant du Moulin (d'Almargues et le champ captant de Baisses sont des captages prioritaires pour

#### BESOINS FUTURS

La commune d'Aigues Vives envisage après l'obtention des autorisations nécessaires d'augmenter ses prélèvements dans l'aquifère des calilloutis avec la mise en production du forage de la Monnaie situé à 800 mètres au nord du puits de la Pouzeranque dans la zone de sauvegarde.

### OCCUPATION DU SOL ACTUELLE

engager des actions de préservation contre les pollutions diffuses.

La zone de sauvegarde dispose d'un recouvrement imperméable important qui s'épaissit du nord (de l'ordre de 5 m) vers le sud. (supérieur à 10 m).

Un quart de la zone est occupée par des zones urbaines, le reste par des activités agricoles avec une dominance de la vigne et des vergers.

Une vingtaine de forages privés sont recensés (recensement non exhaustif) et certains présentent un risque de pollution de la nappe. Les diagnostics réalisés sur le champ captant des Baïsses mettent en évidence des pratiques culturales non conformes aux prescriptions de la DUP.

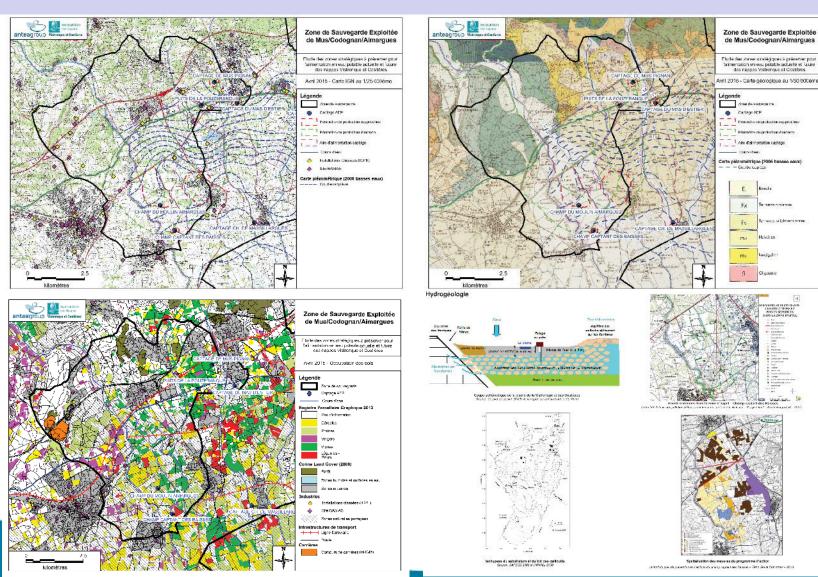
Parmi les inventaires de biodiversité sont recensés : trois ZNIEFF de type I (n° 3025-2016, 0000-2013, 3014-2097), deux ZNIEFF de type 2 (n°3025-0000 et 3014-0000), une ZICO (n°LR23) et cinq Espaces Naturels Sensibles (n°30-2, 30-63, 30-128, 30-138 et 30-139). Plusieurs zones de protection sont également présente : deux zones NATURA 2000 Directive Habitat (n° FR9101391 et FR9101406) et une zone NATURA 2000 Directive Olseaux (n°FR9112015).

# eaigroup

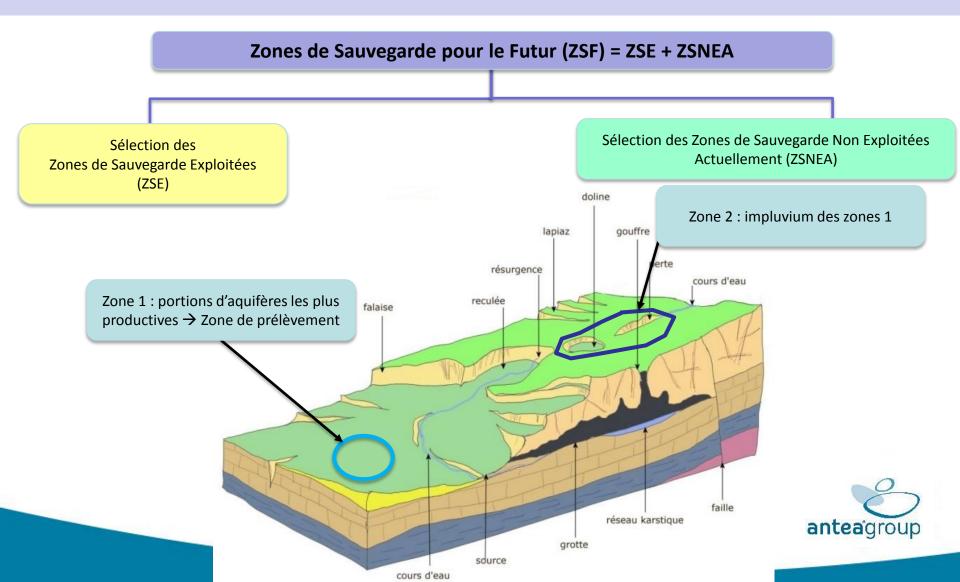
### CLASSEMENT DE LA RESSOURCE

La présente Zone de Sauvegarde se caractérise par la présence de plusieurs champs captant pour l'alimentation en eau potable qui exploitent l'aquifère des cailloutis villafranchiens. Malgré la présence d'un recouvrement imperméable, la qualité de l'eau est dégradée sur la zone (produits phytosanitaires et nitrates) conduisant au classement des captages comme « captages prioritaires ». Les potentialités hydrogéologiques étant importantes et reconnues par forage, la zone est également classée en Zone de Sauvegarde Non Exploitée Actuellement (ZSNEA). La délimitation de la ZSF correspond aux limites de l'aire d'alimentation des champs captant exploités.

# <u>Phase 2</u>: Caractérisation des ressources stratégiques et proposition de zones de sauvegarde



<u>Phase 2</u>: Caractérisation des ressources stratégiques et proposition de zones de sauvegarde



## Unités hydrogéologiques karstiques

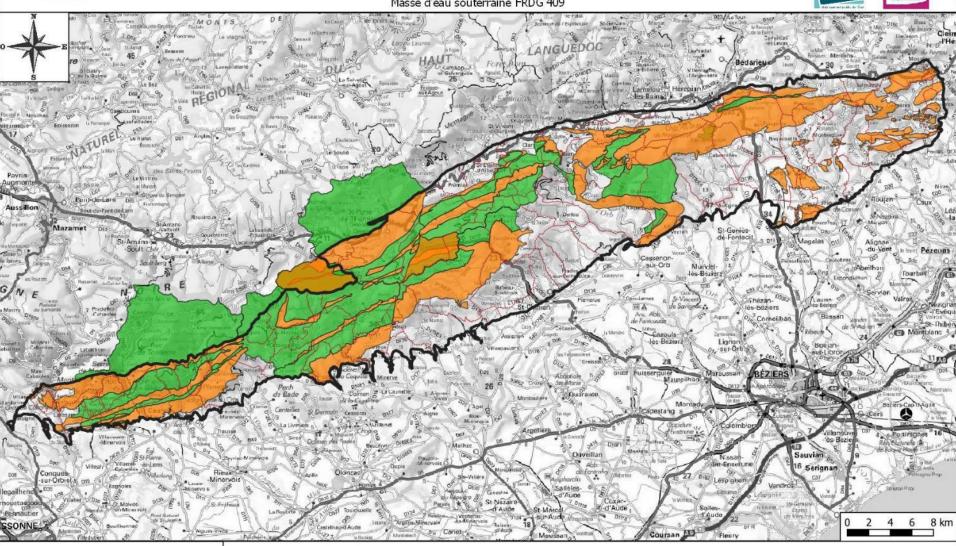


Etude hydrogéologique de ressources stratégiques en eaux souterraines et définition des zones de sauvegarde exploitées et non exploitées actuellement









### Principales unités hydrogéologiques

Mase d'eau FRDG 409

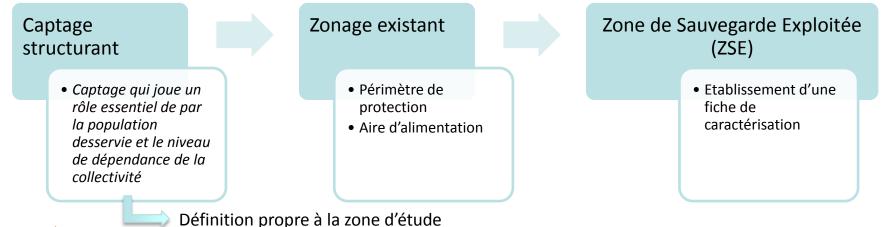
Unites hydrogeologiques karstiques

Formations karstiques affleurentes Contribution par ruissellement au karst

Carte IGN au 1/50 000 ème

# <u>Phase 2</u>: Caractérisation des ressources stratégiques et proposition de zones de sauvegarde

Sélection des zones de sauvegarde exploitées (ZSE)





Un captage non classé comme structurant n'est pas un captage qui sera abandonné Les périmètres de protection restent valables et son exploitation n'est pas remise en cause.

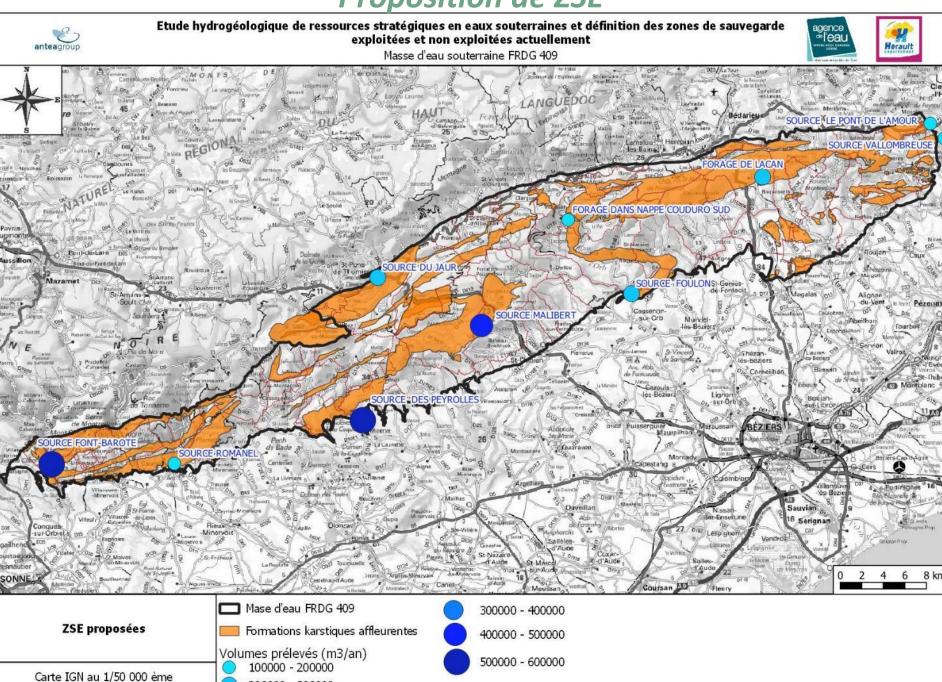
✓ Analyse multicritères des ouvrages exploités : population desservie, productivité de l'aquifère, le volume prélevé, la qualité de l'eau, la dépendance à la ressource, etc.



Exemples de définitions de captage structurant

- Étude nappe alluviale du Villafranchien : population, vulnérabilité, qualité de l'eau, etc.
- Etude calcaires éocène du karst de l'Alaric et Étude nappe alluviale de l'Orb aval : tous les captages classés en captages structurants
- Étude nappes Vistrengue et Costières : productivité, vulnérabilité, occupation des sols

## Proposition de ZSE



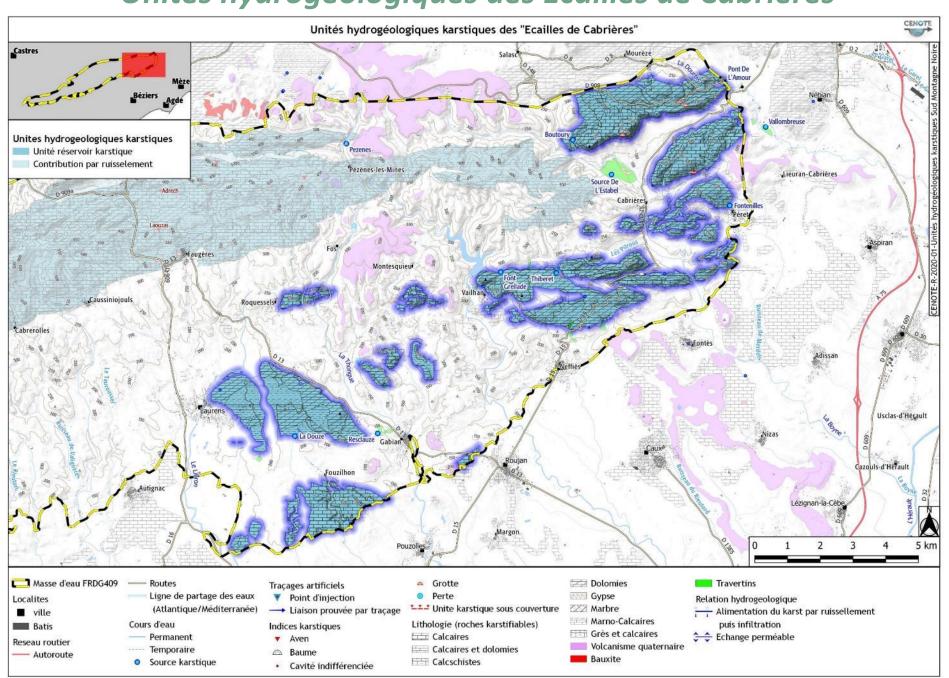
200000 - 300000

# <u>Phase 2</u>: Caractérisation des ressources stratégiques et proposition de zones de sauvegarde

- Sélection des zones de sauvegarde non exploitées actuellement (ZSNEA)
- Croisement des données techniques (géologiques et hydrogéologiques) existantes :
  - Exutoires
  - Degré de karstification
  - Délimitation des systèmes
  - Présence d'une zone noyée ...
- Une approche dissociant les zones d'alimentation et les zones potentielles de production
- Valorisation de nouvelles données collectées « à dire d'expert »
- Possibilité de proposition d'investigations complémentaires

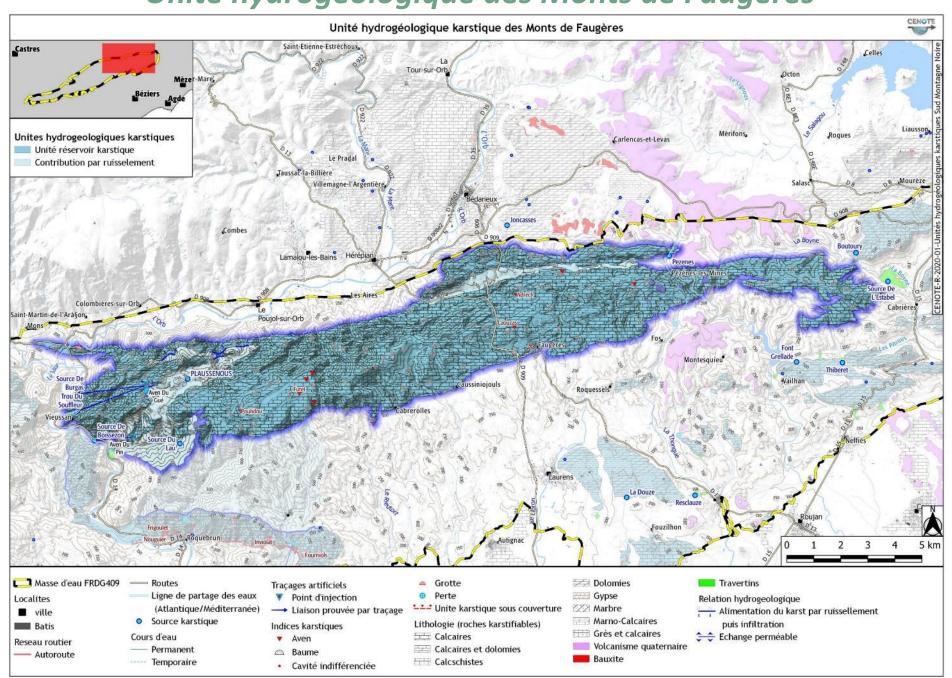


# Unités hydrogéologiques des Ecailles de Cabrières



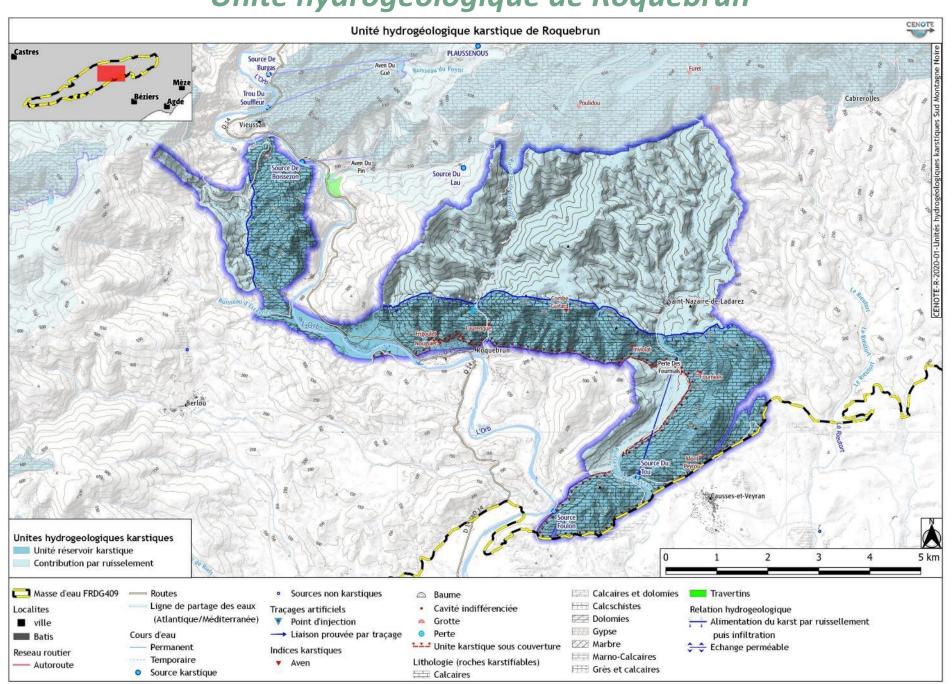
Unités hydrogéologiques des Ecailles de Cabrières Etude hydrogéologique de ressources stratégiques en eaux souterraines et définition des zones de sauvegarde agence` ∘al'**ea**U Werault exploitées et non exploitées actuellement anteagroup Masse d'eau souterraine FRGD 409 e Mas Villeneuvette Nébian le Mas e Roujou Valmasole res. PULTS DE FOURNOL Caste FORAGE DANS NAPPE FONTENILLES Aspiran SOURCE DE MAS ROLLAND CTOZES FORAGE DE LACAN Rolland ? Montesquie Roquessels Paulhan Fontes D174 EGV Adissa Systèmes compartimentés 36 avec un faible potentiel FORAGE Nizas 8 km Zones de Sauvegarde Proposées Unites hydrogeologiques karstigues Captages AEP Unités des Ecailles de Cabrières - ZSE Formations karstiques affleurantes Périmètres de Protection Rapprochée ZSE/ZNSEA Contribution au karst par ruissellement Périmètres de Protection Eloignée ZSNEA Tracages Carte IGN au 1/50 000 ème Système non retenu

# Unité hydrogéologique des Monts de Faugères

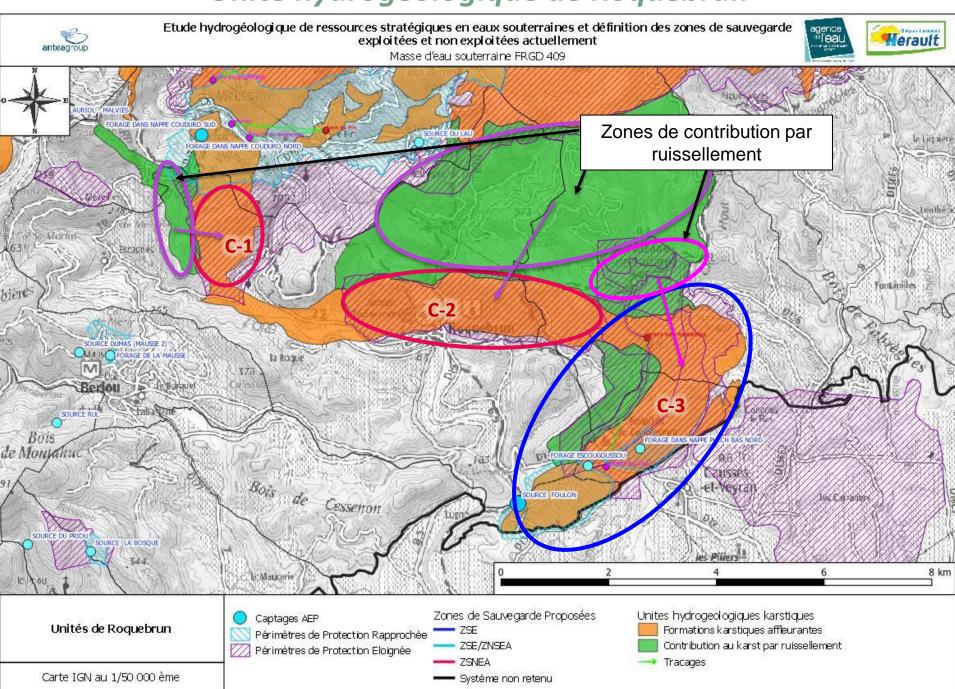


Unité hydrogéologique des Monts de Faugères Etude hydrogéologique de ressources stratégiques en eaux souterraines et définition des zones de sauvegarde agence` ∞l'eau exploitées et non exploitées actuellement Herault Masse d'eau souterraine FRDG 409 BEDARIEUX Forage d'Estabel exploité  $(30m^3/h)$ Limites des périmètres de Caroux toroux Espi protection à vérifier **B-2** → Différents systèmes aquifères potentiellement connectés entre eux, Limites non définies 8 km Légende Zones de Sauvegarde Proposées Unites hydrogeologiques karstiques Captages AEP Unité des Monts de Faugères Périmètres de Protection Rapprochée ZSE Formations karstiques affleurantes Contribution au karst par ruissellement ZSE/ZSNEA Périmètres de Protection Eloignée **ZSNEA** Traçages Carte IGN au 1/50 000 ème Système non retenu

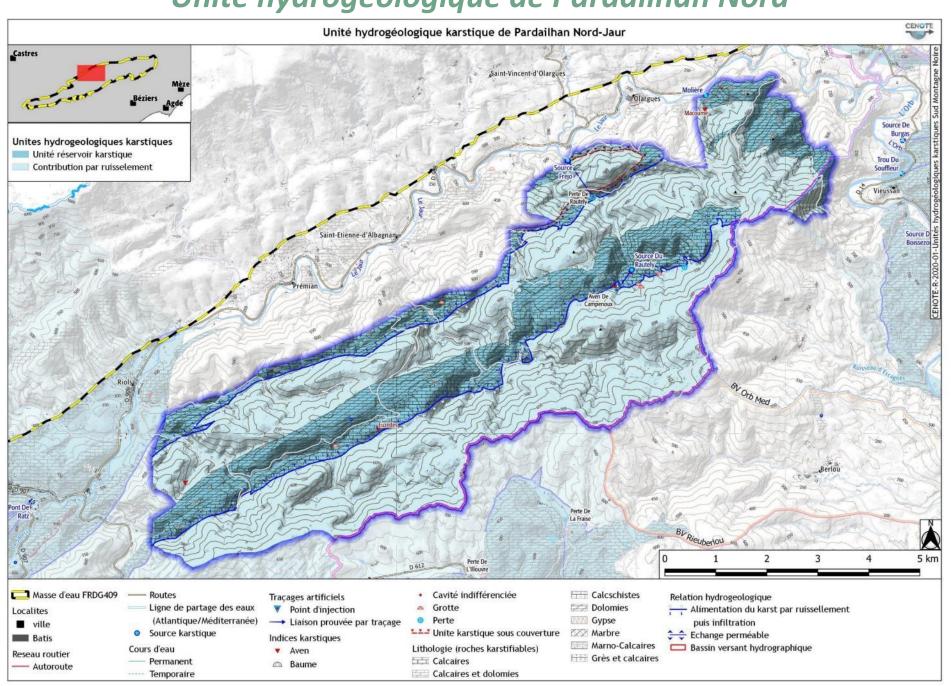
## Unité hydrogéologique de Roquebrun



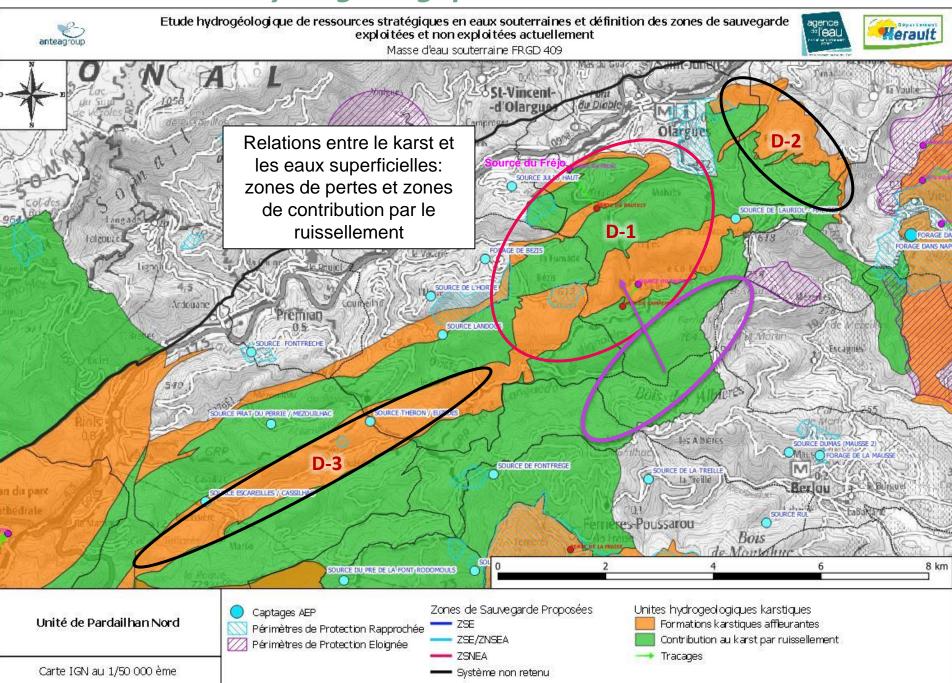
## Unité hydrogéologique de Roquebrun



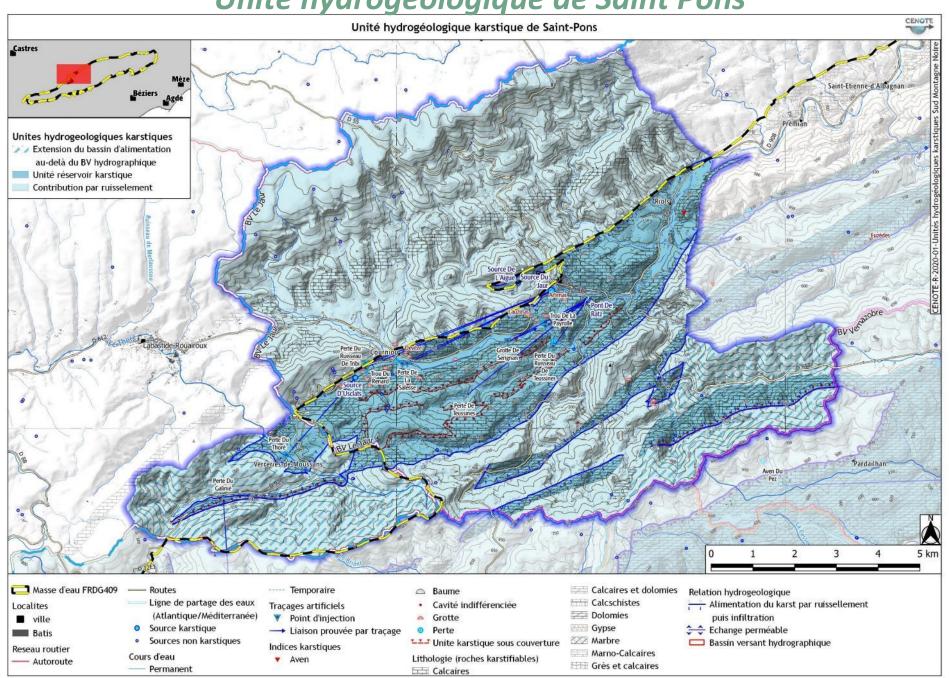
## Unité hydrogéologique de Pardailhan Nord



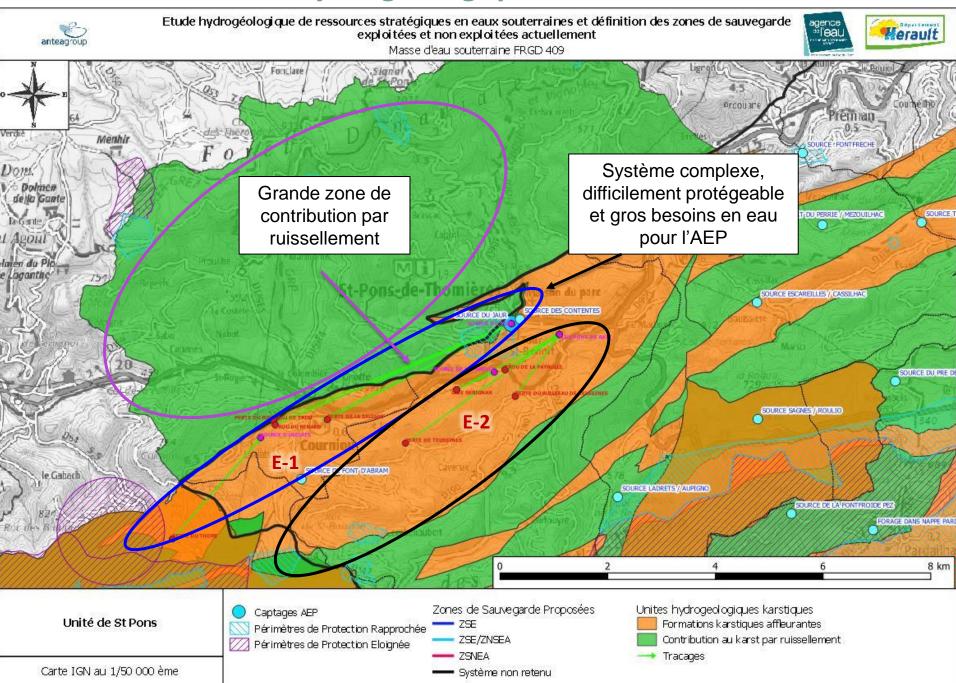
## Unité hydrogéologique de Pardailhan Nord



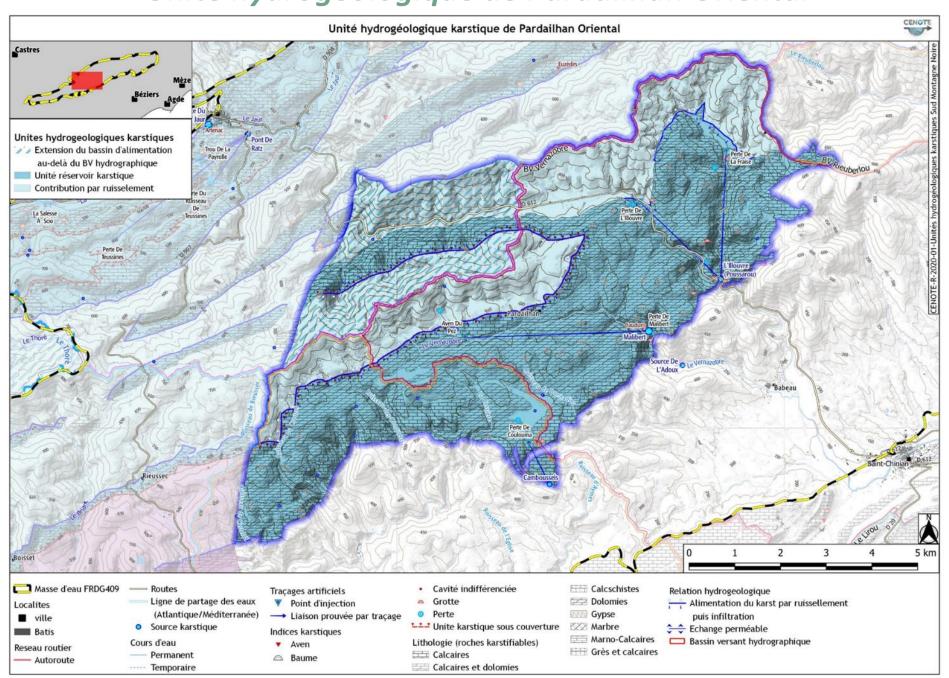
Unité hydrogéologique de Saint Pons



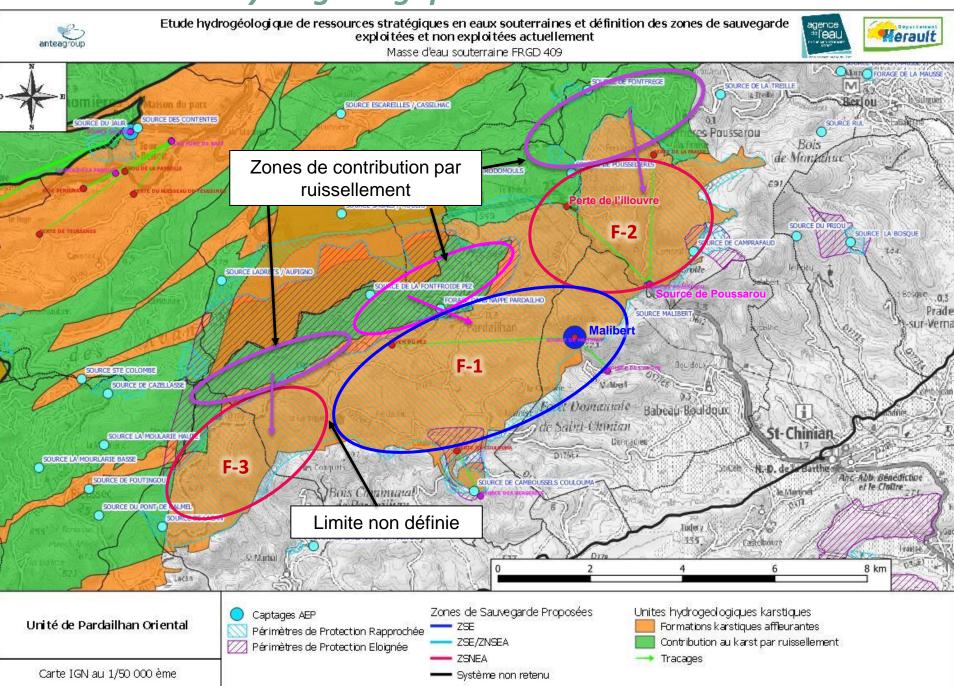
# Unité hydrogéologique de Saint Pons



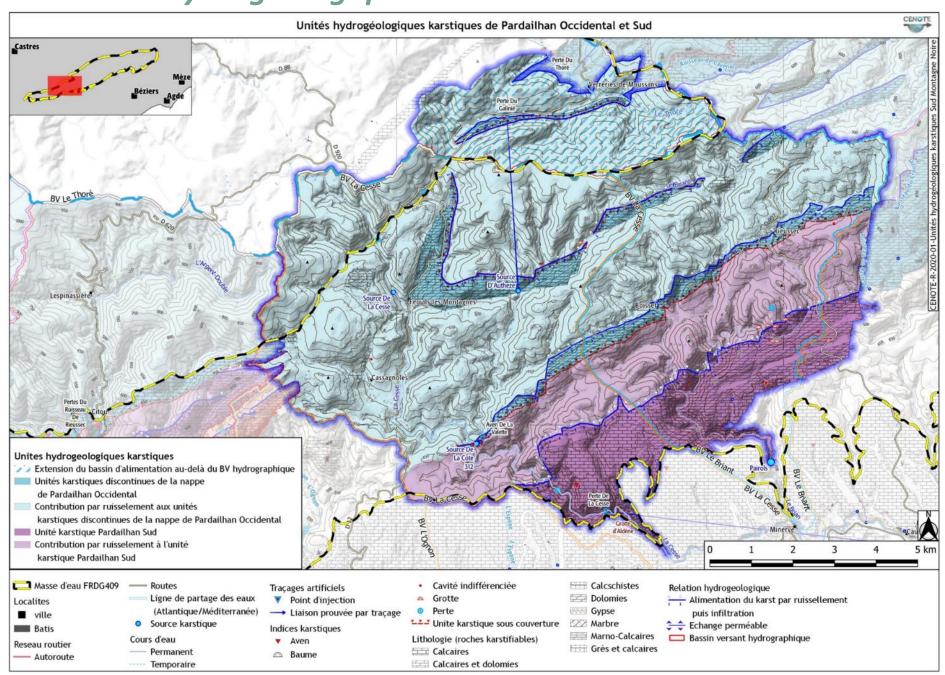
## Unité hydrogéologique de Pardailhan Oriental



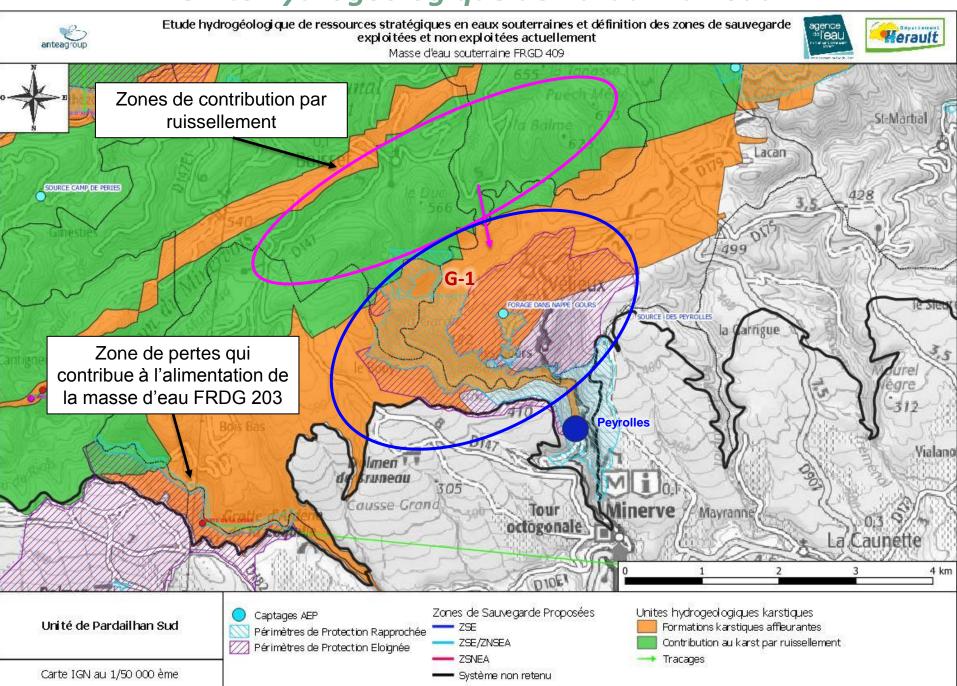
## Unité hydrogéologique de Pardailhan Oriental



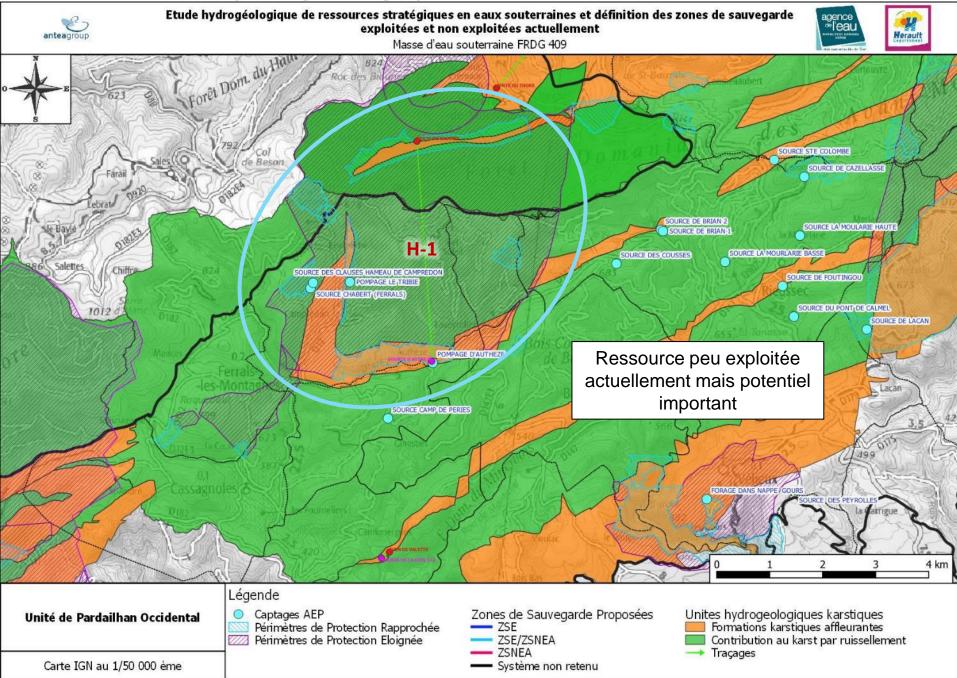
## Unité hydrogéologique de Pardailhan Occidental et Sud



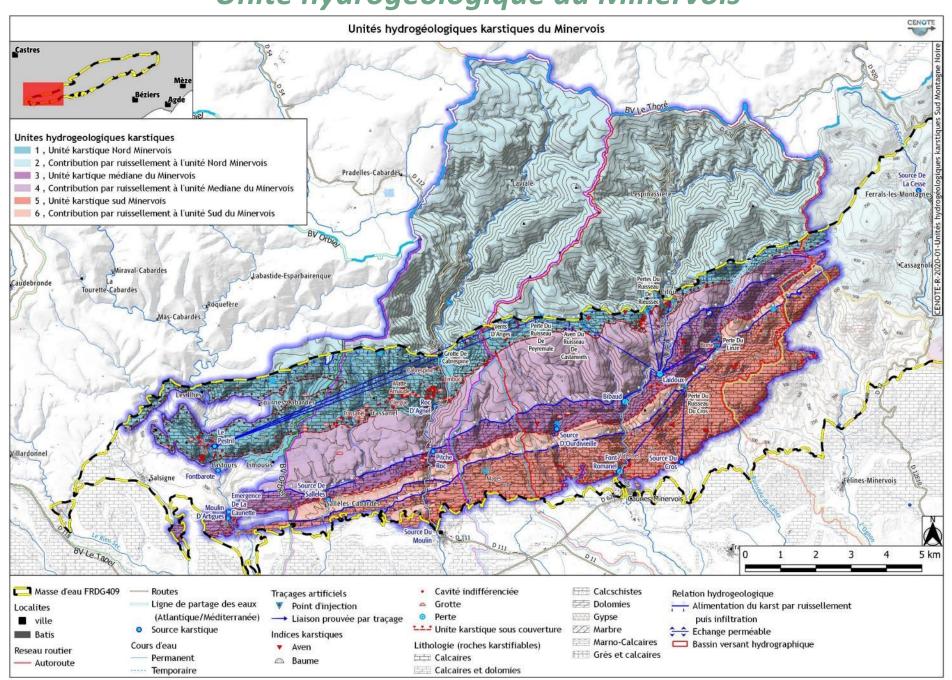
## Unité hydrogéologique de Pardailhan Sud



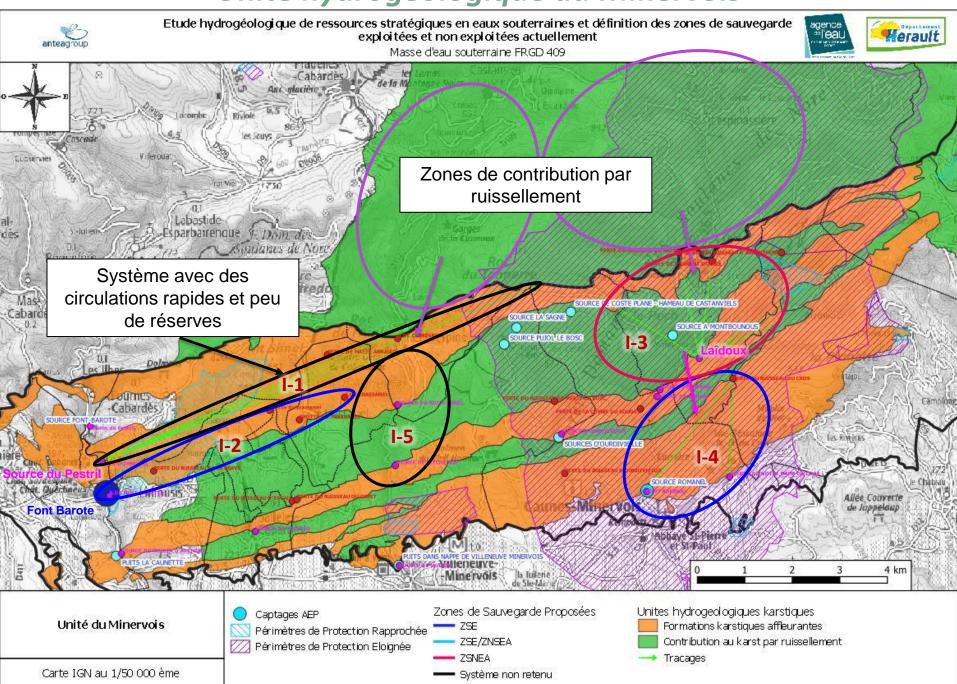
## Unité hydrogéologique de Pardailhan Occidental



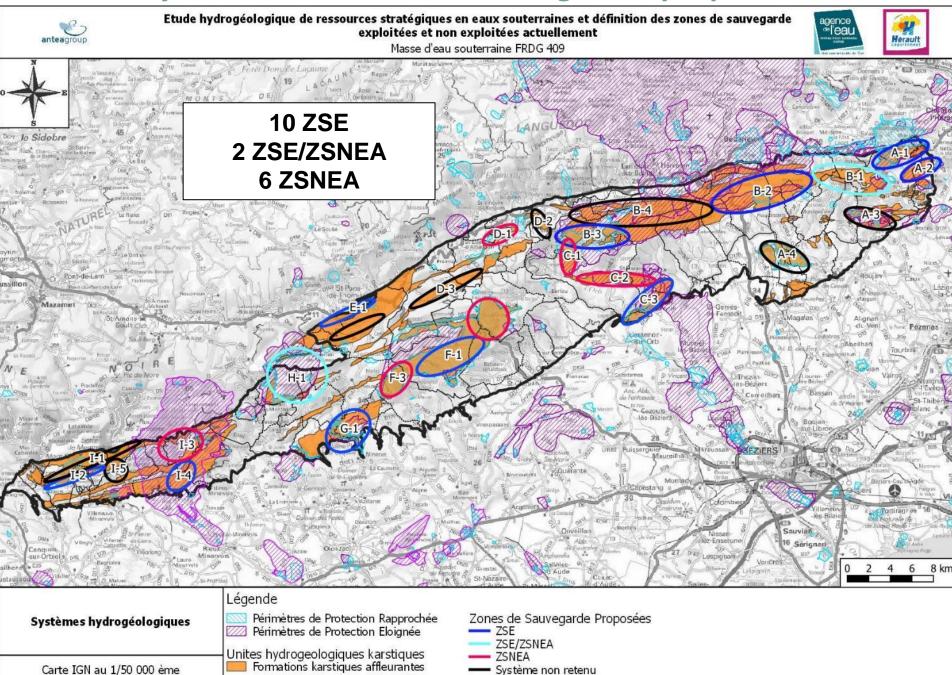
## Unité hydrogéologique du Minervois



## Unité hydrogéologique du Minervois



# Synthèse des Zones de sauvegardes proposées



## Méthodologie de l'étude

#### <u>Phase 3</u>: Proposition de stratégies d'intervention par zone de sauvegarde

Listing des outils de préservation de la ressource en eau

- 1) Identification des stratégies d'intervention et des porteurs de projets potentiels
- 2) Proposition d'un plan d'actions opérationnel

Liste d'actions à engager sera proposée sous forme de fiche avec :

- les acteurs pressentis pour porter le projet,
- la ou les zones de sauvegarde concernées,
- les outils à mobiliser pour y parvenir,
- les leviers et délais moyens,
- le niveau d'ambition et le niveau de priorité de chaque action.

zones de sauvegarde									
Nature(s) de la mesure	communication	Niveau	de						
Etat d'avancement	En cours	priorit	té						
Description	1) Renforcer les actions de communication et de formation auprès de tous les usagers (collectivités, gestionnaires d'infriastructures, agriculteurs, particuliers) sur les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, et les pratiques alternatives existantes; 2) Renforcer les actions de sensibilisation auprès des propriétaires de forages ou de puits en domaine privé (particuliers, agriculteurs et industriels) sur les risques de pollution, et les règles et normes à respecter en matière de conception de forages; 3) Sensibiliser les acteurs aux pratiques économes en eau (irrigation raisonnée, équipements et pratiques plus économes en eau chez les particuliers, usage d'éau de pluie pour l'arrosage et le nettoyage								
détaillée de la mesure	d'équipements, gestion raisonnée de l'eau et optimisation des équipements d'arrosage dans les services techniques des collectivités); 4) Communiquer auprès des exploitants et des coopératives agricoles sur l'état et la vulnérabilité de la nappe, les pratiques agricoles respectueuses de la ressource en eau, et les éventuelles aides financières et techniques associées;								
	5) Informer les industriels (ICPE, PME et entreprises artisanales) des risques particuliers de pollution de la nappe liés à leurs activités, et des mesures préventives et bonnes pratiques à conduire. Cette information comprendra un rappel de la réglementation en vigueur, ainsi qu'un point sur les éventuelles aides financières existantes.								
Localisation de la mesure	Toutes les zones de sauvegarde								
Potentiel maitre(s) d'ouvrage	communes et leurs str groupements (1, 2 et 3), po	le des uctures rteuses SAGE		d'ouvrage (1, 2 et compagnement					
Partenaires		anceurs tentiels	Agence Départe	de l'eau, ment					
Indicateur(s) de suivi									
Exemple(s) de démarche	SAGE de l'Est Lyonnais, SAGE de l'Ain								
Liens potentiels avec d'autres mesures/pistes d'actions	Mesures n°1 et n°2 sur l'amélioration de la connaissance des risques de pollution et la recherche de techniques alternatives. Pistes d'actions n°9 et n°10 (hors SAGE) sur la mobilisation des acteurs pour la signature de documents d'accord et la communication des résultats de l'étude.								

Sensibiliser, informer et former tous les acteurs et usagers aux pratiques respectueuses de la ressource en eau sur les

## Méthodologie de l'étude

### Phase 3 : Proposition de stratégies d'intervention par zone de sauvegarde

					Niveau de
Type d'outils	N°	Pistes d'actions proposées	Spatialisation de l'action	Acteurs pressentis	priorité
	0	Porté à connaissance sur les zonages des ZSE et des ZSNEA	Toutes les zones	DREAL/DDTM	1
/ URBANISME	A-1	Prendre en compte la localisation des zones de sauvegarde et les objectifs de préservation de ces zones dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLUI et PLU)	Toutes les zones	Communes, collectivités en charge de l'aménagement du territoire	1
PLANIFI / URBA	A-2	Inscrire des prescriptions permettant la préservation de la ressource en eau dans les SCoT du Carcassonnais et de la Région Lézignanaise Corbières Minervois	Toutes les zones	Syndicats mixtes, SCoT, communes	1
COMMUNICATION	B-1	Communiquer les résultats de l'étude de préservation des ressources stratégiques	Toutes les zones	Département de l'Aude, AERM&C	1
	B-2	Sensibiliser, informer et former tous les acteurs et usagers aux pratiques respectueuses de la ressource en eau sur les zones de sauvegarde	Toutes les zones	Département de l'Aude, AERM&C	1
	B-3	Adopter un plan d'actions avec la mise en place d'une charte et la diffusion d'une note d'information	Toutes les zones	Département de l'Aude	3
SLEMENTATIC	C-1	Finaliser la mise en place des procédures de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des périmètres de protection des captages d'eau potable	ZSE 4 et 5	Services de l'Etat, collectivités ayant la compétence eau potable	1
	C-2	Réaliser des investigations complémentaires pour définir si une augmentation des volumes prélevables par rapport à ceux mentionnés dans les DUP est envisageable puis réviser les procédures de DUP	ZSE 1 et 2	Services de l'Etat, collectivités ayant la compétence eau potable	2
	C-3	Veiller au respect des mesures inscrites dans les périmètres de protection des captages d'eau potable en particulier dans les périmètres de protection rapprochée	Toutes les ZSE	Services de l'Etat, collectivités ayant la compétence eau potable, communes	2
FONCIER	D-1	Prendre en compte les zones de sauvegarde dans les stratégies foncières menées par les acteurs du territoire	Toutes les zones	Département de l'Aude, Collectivités en charge de l'aménagement, SAFER, AERM&C, Services de l'Etat	2
	D-2	Développer des animations foncières sur les zones de sauvegarde (constituer un observatoire des mouvements fonciers, étudier le devenir des terres après acquisition,)	Toutes les zones	SAFER, Département de l'Aude, Chambre d'agriculture, collectivités en charge de l'aménagement et/ou de l'eau potable, Communes	3
ESPACES	E	Valoriser les outils existants de protection des espaces naturels en confortant autant que possible la protection de la ressource en eau dans les périmètres réglementés	Toutes les zones	Département de l'Aude, Collectivités	2
MELIORATIO DES NNNAISSANC	F-1	Caractériser les relations entre les différents ouvrages de l'unité de Fontcouverte	ZSE 3	Collectivités ayant la compétence AEP	2
	F-2	Définir les relations entre le ruisseau du Sou et l'aquifère du Thanétien	ZSE 5	Collectivités ayant la compétence AEP	2
	F-3	Compléter le recensement des forages agricoles et domestiques, évaluer leurs états et analyser le risque de pollution de la ressource en eau	Toutes les zones	Collectivités ayant la compétence eau potable, Département de l'Aude	2
SNOIL	G-1	Accompagner la mise en conformité des forages domestiques et agricoles	Toutes les zones	Collectivités ayant la compétence eau potable, Département de l'Aude	1
	G-2	Préserver quantitativement les zones de sauvegarde sur le long terme en priorisant l'usage	Toutes les zones	Services de l'Etat	1
SAC	G-3	Renforcer la mise en conformité des dispositifs d'assainissement non collectifs	Toutes les zones	SPANC	2
AUTRES ACTIONS			Toutes les zones	Collectivités/Services de l'Etat	2
		Limiter l'implantation de sites industriels impliquant l'extraction de matériaux	Toutes les zones principales	Services de l'Etat	1
	G-6	Accompagner les agriculteurs vers un changement de pratiques pour répondre aux enjeux environnementaux	Toutes les zones	Collectivités, Chambre d'agriculture	2

### Restitution

#### Calendrier

M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
	700										
	7000000										
aquifères											
otable											
	0000										
	00000										
égiques e	t proposition	de zones c	le sauvegard	<u>le</u>							
	0000										
ntion par z	one de sauve	egarde_									
	aquifères	aquifères potable égiques et proposition	aquifères	aquifères potable  égiques et proposition de zones de sauvegard	aquifères potable pota	aquifères potable  égiques et proposition de zones de sauvegarde	aquifères potable  égiques et proposition de zones de sauvegarde	aquifères potable  dégiques et proposition de zones de sauvegarde	aquifères Dotable  égiques et proposition de zones de sauvegarde	aquifères potable proposition de zones de sauvegarde proposition de zones de sauvegard	aquifères potable  égiques et proposition de zones de sauvegarde

### Rapports

- Un rapport à chaque fin de phase
- Une présentation PowerPoint
- Cartographies sous format informatique



